



DELIBERATION POUR PROJET DE RENOVATION DE LA MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 060-216005355-20230912-20_2023-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Commune de ROBERVAL

Séance du 12 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Étaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ Adjointes au Maire,
Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Était absent :
Ludovic CASTAGNONI est arrivé à 18h45mn

M Christian VAN WETTEREN, est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Délibération pour projet de rénovation de la mairie.

Monsieur le Maire Michel VERPLAETSE demande au Conseil Municipal l'autorisation pour le lancement de rénovation de la mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents, d'**accepter** et d'**autoriser** le maire à signer tout document s'y afférant.

Fait à ROBERVAL
Le 12 Septembre 2023
Michel VERPLAETSE
Le Maire

